



15/11/2017 21:26:15

## Une commune du Cher veut produire et consommer sa propre électricité

La commune de Marmagne (Cher) veut produire et consommer sa propre électricité et a lancé mercredi un projet en ce sens qui allie panneaux solaires, gestion intelligente des consommations de courant et stockage grâce à des batteries.

Le projet, baptisé SmartMagne et porté par cette commune rurale et par Omexom, filiale du groupe Vinci, veut profiter des récentes évolutions de la réglementation française qui permet des projets d'autoconsommation collective d'électricité, décrivent les partenaires du projet dans un communiqué.

L'objectif est d'"obtenir, à l'échelle d'un quartier, une adéquation entre la production d'énergie renouvelable et l'autoconsommation", opérationnelle "dès 2018", ajoutent-ils.

Des panneaux solaires permettront de produire du courant pour alimenter neuf bâtiments publics de la commune, 78 points d'éclairages publics, ainsi qu'au moins 61 logements dans un premier temps.

Une partie de l'électricité sera également injectée sur le réseau de distribution de courant.

Au total, 69% des besoins énergétiques publics seront couverts par l'autoconsommation de cette électricité produite localement.

Omexom a également prévu d'installer une capacité de stockage de courant de 100 kilowatts.

Pour gérer l'ensemble de système, une "combinaison d'algorithmes" va pouvoir calculer "à tout moment les flux d'électricité entrants et sortants", détaillent les partenaires.

La commune de quelque 2.000 habitants compte financer ce projet, un des premiers à utiliser les opportunités de la réglementation sur l'autoconsommation collective, par des fonds publics et privés, notamment des subventions, dont les montants n'ont pas été précisés.

mhc/tq/pb